

GESTION DES DÉCHETS

17 octobre	Marseille	Entreprises : Tout producteur ou détenteur de déchets d'activités économiques
		Public : Responsables Environnement, Directeurs de site industriel, juristes, toute personne en charge de la gestion des déchets
1 Jour (7h) 9h-17h		Pré-requis : Aucun
400 € HT adhérent 600 € HT non adhérent		Contact - inscription : Brigitte REBOURG - afip@urip.fr Tél 04 91 14 30 77 Fax 04 91 56 01 91
		Réf. formation : 2017-015

Objectifs

- Identifier les textes de loi en vigueur applicables en matière de déchets industriels
- Connaitre et mettre en œuvre ses obligations en tant que producteur de déchets industriels
- Identifier les filières de traitement adaptées à ses déchets.

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Céline LE GRAND – Juriste en Droit de l'Environnement - Environnement Industrie

PROGRAMME PREVISIONNEL

Quiz d'ouverture

Réglementation

Cadre réglementaire européen et français
Définitions
Classifications

Principes fondamentaux de gestion des déchets

Cadre général
Caractérisation
Faire un état des lieux
Utiliser la nomenclature des déchets

Cas pratique : trouver le code nomenclature de différents déchets

Tri et collecte
Transport
Traitement
Traçabilité

Gestion administrative des déchets (BSDD, Registre...)

Cas pratique : Remplir un BSDD

Transferts transfrontaliers de déchets

Sortie de statut de déchet

Contexte européen et national
Fiche pratique de la procédure de SSD *à jour des dernières actualités*

Contentieux

Responsabilités et sanctions prévues par la loi
Jurisprudence sur les déchets